



CLUB LOISIRS ET CULTURE - Vie associative

Siège social : ✉ 3 Chemin des Dames, 37270 ATHEE SUR CHER

☎ 02.47.50.27.10 📧 club-loisirs-culture-athee@orange.fr

Siret : 325 751 295 00016 RNA : W372000772



BULLETIN INSCRIPTION MARCHE DE NOEL

Dimanche 8 Décembre 2019 – ATHEE SUR CHER

Toutes les informations et documents sont obligatoires pour l'inscription

Je soussigné

Être un professionnel ou association (personne morale) – si carte de visite, merci de la joindre.

REPRESENTANT LA SOCIETE/ASSOCIATION : _____

N° registre du commerce/des métiers : _____ Lieu : _____

ADRESSE du siège : _____

CP : _____ VILLE : _____

ADRESSE DU REPRÉSENTANT venant à la manifestation

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CP : _____ VILLE : _____

TÉLÉPHONE : Fixe : _____ Portable : _____

EMAIL :

TITULAIRE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ N° : _____

Délivrée le _____ Par : _____

Articles exposés et vendus : _____

DROITS D'INSCRIPTION :

Salle des fêtes : _____ Table(s) x10€ = _____ € (limité à 2 tables)

Square : _____ = _____ € (limité à 6m – Fournir table et barnum)

Souhaitez-vous une facture OUI NON

Avez-vous besoin d'électricité pour la démonstration de votre activité (puissance max 280W) OUI NON

*Si vous avez une demande particulière, merci de nous faire une demande écrite par mail ou par courrier.
Elle sera étudiée en commission Vie Associative.*

Votre inscription ne sera prise en compte qu'à réception au plus tard le 31 octobre 2019 de :

- Ce bulletin dûment complété et signé et renvoyé à l'adresse ci-dessus
- Du chèque de règlement à l'ordre de : CLUB LOISIRS ET CULTURE
Banque : _____ **Numéro** _____ **Montant :** _____
- Des papiers justificatifs : photocopie recto-verso de la carte professionnelle et de l'attestation d'assurance RC professionnelle, photocopie du Kbis de moins de 3 mois ou Insee Bulletin de situation

Certifie avoir pris connaissance du règlement du Marché de Noël 2019 et m'engage à le respecter.

Fait à _____ le _____ Signature : _____

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre déposé au maire de la commune.